

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur
Laurent Chappuis

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Reçu le 5 MARS 2010

Scanné le 5 MARS 2010

Réf. : PM/15005742

Lausanne, le 3 mars 2010

Résolution du FIR concernant le programme Eurodyssée

Monsieur le Président,

En date du 27 octobre 2009, le Grand Conseil a transmis au Conseil d'Etat une résolution du Forum Interparlementaire Romand concernant le programme "Eurodyssée" de l'Association des Régions d'Europe (ARE), dont l'objectif est de permettre aux jeunes de tous horizons et toutes formations de bénéficier d'une expérience professionnelle dans d'autres régions européennes et de faciliter ainsi leur adaptation au marché du travail international. Cette résolution invite le Conseil d'Etat à faire en sorte que ce programme puisse se faire dans et avec le Canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat, en préambule, observe que le Canton de Vaud souscrit entièrement aux objectifs poursuivis par ce programme. Depuis les années nonante, il a ainsi entrepris ou est partenaire de nombreuses démarches en ce sens.

A partir de 1992, le canton de Vaud, soutenu par les partenaires sociaux, a fait office de pionnier en organisant des stages professionnels destinés aux jeunes chômeurs rencontrant des difficultés à trouver un premier emploi au sortir de leur formation professionnelle (apprentissage, études, ...). Dès 1993, devant la difficulté de trouver des places de stage en suffisance pour satisfaire la demande, le Service de l'emploi a créé, en collaboration avec la SEC (Société des employés de commerce) et PERFORM, les premières entreprises d'entraînement de Suisse. Quatre de ces entreprises sont actives actuellement, dans le domaine commercial exclusivement (Nyon, Lausanne, Yverdon et Montreux), pouvant accueillir jusqu'à 80 stagiaires au total, pour une durée de trois mois.

En 1995, le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), dans le cadre des mesures nationales de lutte contre le chômage, a mis en place une bourse d'échange de stagiaires, toujours active à ce jour, entre les différentes régions linguistiques, gérée par la Fondation ch pour la collaboration confédérale. En collaboration avec les Eurocentres (Migros), le SECO a en outre mis en place des séjours linguistiques pour les assurés de toute la Suisse, âgés de moins de 40 ans et inscrits au chômage depuis quatre mois au moins. Ces séjours continuent à être proposés, quatre fois par année, en Allemagne, France et Angleterre.

En outre, deux initiatives en faveur des jeunes sans emploi au terme de leur formation vont être mises en œuvre dans le cadre des mesures fédérales de stabilisation conjoncturelle (3^{ème} plan de relance) :

- Encouragement de la formation continue des demandeurs d'emploi titulaires d'un certificat de formation professionnelle initiale par la prise en charge, pour 12 mois maximum et jusqu'à concurrence de Fr. 5'000.-- au plus par bénéficiaire, du 50% des frais de formation.
- Aide financière (Fr. 1'000.-- / mois pendant les six premiers mois) aux employeurs engageant un jeune de moins de 30 ans au chômage.

Pour faire face à la crise actuelle, et comme le recommande la Confédération dans ces mesures de stabilisation, le Service de l'emploi a enfin intensifié l'utilisation des mesures d'aide à l'engagement prévues dans la LACI, en particulier les stages professionnels.

Le Conseil d'Etat relève, au vu de ce qui précède, que notre Canton est particulièrement actif afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'une expérience professionnelle afin de faciliter leur adaptation au marché du travail. Il pourrait toutefois se montrer intéressé à développer encore son action et à entreprendre les démarches afin de participer au programme Eurodyssée. Les réflexions en ce sens devraient être menées en coordination avec les autres cantons, en particulier romands. Les conséquences financières d'une telle participation, devraient également être étudiées attentivement.

En outre, le Conseil d'Etat relève que les jeunes vaudois doivent aujourd'hui faire face à un manque récurrent de places de stages. Les entreprises de notre Canton sont déjà fortement sollicitées, et la pression sur les entreprises s'est encore accrue avec la crise actuelle. En 1998 déjà, le Groupe interservices "Entrée dans la vie active des jeunes en difficulté" avait attiré l'attention sur le risque de fatigue des entreprises par la multiplication des sollicitations de divers services de l'Etat, à la recherche de places de stage selon des modalités toujours différentes¹. L'ajout d'un nouveau type de financement, avec la contrainte de fournir un logement et de financer un cours linguistique, ne ferait qu'accroître cette complexité, outre l'aspect directement concurrentiel de cette nouvelle offre.


Par ailleurs, le Conseil d'Etat observe des différences notables entre la nature des stages en entreprises organisés en Suisse et dans certains autres pays européens. Il s'avère que le stage s'avère ici une véritable porte d'entrée pour les jeunes dans le monde professionnel. Dans d'autres pays, il arrive que les stages en entreprises se multiplient pendant des années pour les jeunes qui finissent par constituer une main-d'œuvre bon marché. Cet aspect devra être examiné soigneusement avant toute décision d'adhérer au programme d'Eurodyssée.

Le Conseil d'Etat, afin de pouvoir se déterminer en toute connaissance de cause sur une participation éventuelle de notre Canton au programme Eurodyssée, chargera prochainement les départements de l'économie et de la formation, de la jeunesse et de la culture, de présenter une analyse des conséquences d'une éventuelle participation de notre canton au programme Eurodyssée. Il informera bien entendu le Grand Conseil de l'avancement du projet.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, le Conseil d'Etat vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ses salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pascal Broulis

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- Office des affaires extérieures

¹ "Constats relatifs à la problématique des stages dans le canton de Vaud" du 15 septembre 1998